

On vous répondra :

C'est celui dont les récits merveilleux font oublier aux malades leurs souffrances, aux vieillards leurs infirmités, à l'ouvrier ses rudes labeurs, celui qui sait consoler le pauvre dans sa misère en lui donnant l'illusion du rêve.

C'est Alexandre Dumas.

Le nôtre, car il est bien à nous, par le cœur et par sa volonté.

M. Ernest Roch, l'un des secrétaires, clôture enfin la séance par la lecture de la notice suivante :

## NOTICE SUR LA TOMBE D'UN OFFICIER FRANÇAIS

Cette tombe est située en forêt de Retz, presque à l'entrée et à main droite du chemin qui conduit à Fleury.

Le 28 juin 1815, la division du général Vandamme, ou plus exactement la première division du quatrième corps (général Gérard) qui, — après le désastre de Waterloo, où elle n'assista point, le 4<sup>e</sup> corps ayant été placé sous les ordres de Grouchy, — la 1<sup>re</sup> division du 4<sup>e</sup> corps, dis-je, qui se dirigeait sur Paris, fut arrêtée, vers six heures du matin, à l'entrée de la plaine de Villers-Cotterêts, par un corps prussien fort d'environ 6,000 hommes (infanterie, cavalerie, artillerie) qui occupait la ville depuis quelques heures seulement. Le 50<sup>e</sup> de ligne, commandé par le colonel Lavigne et éclairé par deux escadrons de chevaux-légers (ou chasseurs à cheval), prit le premier contact avec l'ennemi bivouaquant dans la plaine de Saint-Rémy, dans les grandes allées et sur la pelouse du parc.

Un combat opiniâtre s'engagea, qui dura près de deux heures et qui se termina à l'avantage des Français.

A huit heures, les troupes prussiennes évacuaient la ville et se retiraient précipitamment par la route de Cœu-

vres, l'allée Royale et la route du Faîte où la canonnade les poursuivit encore jusque vers neuf heures.

La division française occupa, à son tour, Villers-Cotterêts, où elle ne fit, d'ailleurs, qu'une très courte halte.

Dans l'après-midi de ce même jour, de nombreux habitants de Villers-Cotterêts se rendirent, en curieux, sur le champ de bataille. Des tués et des blessés gisaient un peu partout, sur le sol, sous bois et sur la route, dans la plaine et dans les fossés.

Des témoins oculaires nous ont affirmé en avoir compté plus d'une trentaine tant Français que Prussiens.

On transporta les blessés au Dépôt de mendicité de la Seine (aujourd'hui Maison de retraite), où, malgré les soins du médecin Lécosse, deux d'entre eux moururent encore, tandis qu'on enterrait lestués à la place même où ils étaient tombés. Parmi ces derniers se trouvait, frappé d'une balle à la tête, un officier qui fut enterré à part; mais comme il n'était porteur d'aucun papier ou document pouvant faire connaître son identité, on se contenta de placer sur sa tombe une simple croix de bois, peinte en noir, sur laquelle on inscrivit tout bonnement une date : « 28 juin 1815 ».

On n'aurait, très probablement, jamais su le nom de cette victime du devoir militaire si, le 28 septembre 1830, le 31<sup>e</sup> de ligne étant de passage à Villers-Cotterêts, un capitaine adjudant-major de ce régiment, M. Marie, ne s'était présenté à la mairie pour s'informer de ce « qu'était devenu « un officier qu'il avait vu succomber, d'un coup de feu, « à l'entrée des champs de Villers-Cotterêts, à l'angle d'une « route venant de Soissons et d'une autre petite route « se prolongeant dans la forêt, le 28 juin 1815, au « matin ».

On lui répondit qu'il était resté mort sur place, qu'on ignorait son nom et son pays, et qu'il avait été inhumé sur le lieu même où il avait été frappé. Alors, ce capitaine déclara que le militaire en question s'appelait Marie comme lui, qu'il était sous-lieutenant au 50<sup>e</sup> de ligne, né à Montauban ou dans les environs de cette ville, élevé,

comme lui, aux pupilles de la garde, et qu'il l'avait beaucoup connu, parce qu'alors il était, lui-même, lieutenant au même régiment.

La mairie prit note de ces renseignements qui constituèrent, en somme, un acte d'état civil, et ce fut tout. Jamais on ne chercha à savoir si cet officier avait quelque part une famille ayant intérêt à connaître son décès.

Jusqu'en 1853, quatre sapins végétèrent autour de cette tombe, puis ils moururent. La modeste croix de bois, tombée elle-même, fut remplacée par une autre de même nature et par les soins de quelques Cotteretziens (Arpin père, Vendrand père et un autre dont le nom nous échappe) ; on adjoignit à cette croix un éclat de roche sur lequel on ne vit longtemps que la date du 28 juin 1815, écrite au charbon. A quelque temps de là, les mêmes Cotteretziens firent graver ou, plutôt, frapper la plaque de zinc qui existe encore aujourd'hui et qu'on fixa beaucoup plus tard (il y a six ou sept ans) sur une croix de fonte offerte, croyons-nous, par la Ville de Villers-Cotterêts et la Société de gymnastique *L'Espérance*.

Tout récemment, la *Société nationale du Souvenir français* s'est émue de cet état de choses ; sur la demande de son Comité, la courte notice que nous venons d'avoir l'honneur de vous lire lui a été adressée et, grâce au puissant concours de cette Société, — concours que nous pouvons déjà considérer comme nous étant acquis, — la *Société Historique régionale de Villers-Cotterêts* compte pouvoir, dans un jour prochain, commémorer, par une plaque plus décente et moins laconique, l'un des derniers épisodes de l'épopée napoléonienne, et rendre, par ainsi, l'hommage qui lui est dû, à tout un groupe de braves gens tombés pour la Patrie, dans ce coin forestier de la terre cotteretzienne.

La séance est levée à 5 heures.